



Pistes d'accompagnement
À partir du collég

MEDIA CRASH-QUI A TUÉ LE DÉBAT PUBLIC ?



SYNOPSIS

Il y a ce que vous voyez, ce que certains souhaitent que vous voyiez, et ce que vous ne voyez pas. Jamais la France n'a connu une telle concentration des médias privés. Quelques industriels milliardaires, propriétaires de télévisions, radios, journaux utilisent leurs médias pour défendre leurs intérêts privés. Au détriment de l'information d'intérêt public. En cachant ce qui est essentiel, en grossissant ce qui est accessoire, ces médias façonnent, orientent, hystérisent parfois le débat. Avec la complicité de certains responsables politiques, qui s'en accommodent volontiers. Ce documentaire raconte les coulisses des grands médias.

De Luc Hermann et Valentine Oberti – 86 min – France – 2022

Image : Gregory Roudier

Montage : Emmanuel Lejeune et Gianni Collot

Prod. : Mediapart

Co-prod. : Premières Lignes Télévision

En partenariat avec Jour2fête

**Compétition Internationale
de plus de 40 minutes – [2023]**



PRIX ARNAUD HAMELIN SATEV-FIGRA

Mieux connaître les réalisateurs



Luc Hermann est journaliste, producteur, réalisateur et co-dirigeant de la société de production indépendante Premières lignes. Producteur de nombreux documentaires,

grands reportages et de collections d'investigation dont Cash investigation pour France 2, de documentaires politiques, de société, d'histoire et de découverte de prime time pour Arte, France 2, Canal +, etc. Il est notamment l'auteur et co-réalisateur avec Gilles Bovon de « Starbucks sans filtre », et de la série documentaire remarquée par la critique « Jeu d'influences », également co-réalisée avec Gilles Bovon, primée aux Etoiles de la SCAM, sur les stratèges de la communication. Depuis sa sortie en salles en février 2022, Média crash, co-réalisé avec Valentine Oberti, a fait l'objet de quelque 150 projections-débats partout en France.



Journaliste depuis 2007, formée à l'ESJ Lille, **Valentine Oberti** fait ses débuts à

la radio, RFI, Radio France, avant de rejoindre Mediapart, puis la télévision, Cash Investigation, Le Supplément, Quotidien. Elle couvre différents sujets, notamment en lien avec l'évasion fiscale, l'affaire HSBC et son sulfureux lanceur d'alerte Hervé Falciani, et l'argent public, emplois fictifs des filles de Bruno Le Roux à l'Assemblée lorsqu'il était député. Elle s'intéresse également au genre, à l'égalité homme/femme, mais aussi à l'industrie de l'armement. Depuis 2020, elle est de retour à Mediapart où elle développe les reportages et enquêtes vidéos.

Se préparer à découvrir le documentaire

Luc Hermann, un journaliste, réalisateur et coproducteur engagé dans l'investigation

<https://vimeo.com/user/6136239/folder/14897560>

EP 1. Une agence de production indépendante pour travailler sur des investigations complexes, périlleuses et ambitieuses

EP 2. De l'indépendance, de l'engagement, un ton particulier pour et par une nouvelle génération de journalistes d'investigation

EP 3. Renouveler les codes classiques d'écriture d'un documentaire d'investigation pour tous les publics

EP 4. Itinéraire d'un journaliste gâté



L'émission de Mediapart en accès libre. Retours sur enquêtes, reportages, débats... « À l'air libre » décrypte pour

vous l'actualité en vidéo. Le fond de l'air est rance, ouvrons les fenêtres !

À L'AIR LIBRE VIDÉO

« Media Crash », au cœur de la catastrophe médiatique

Cette enquête co-produite par Mediapart et Premières Lignes, nous y revenons dans notre émission ce soir, consacrée à la concentration et à la censure dans les médias. Avec **Luc Hermann**, producteur et co-dirigeant de Premières Lignes ; **Valentine Oberti**, journaliste à Mediapart ; et **François**

Bonnet, président du Fonds pour une presse libre.

<https://www.mediapart.fr/journal/>

[france/140222/media-crash-au-coeur-de-la-catastrophe-mediatique](https://www.mediapart.fr/journal/france/140222/media-crash-au-coeur-de-la-catastrophe-mediatique)

Des médias détenus par quelques milliardaires

Aujourd'hui, selon Julia Cagé, **9 milliardaires possèdent plus de 80 % des médias en France**. Selon Julia Cagé L'association Acrimed et Le Monde Diplomatique ont réalisé une infographie qui nous montre qui possède quels médias en France. Ces 9 milliardaires sont :

- **Bernard Arnault** : Les Echos, L'Opinion, Le Parisien, une partie du Groupe Perdreau (Challenges, Sciences et Avenir)
- **Patrick Drahi** : BFMTV, RMC, L'Express, Libération i24
- **Xavier Niel** : Le Monde SA (Le Monde, Télérama, Courrier International, L'OBS, Le Monde

Diplomatique, Huffpost), NJJ (Paris Turf, Nice Matin, Var Matin, Monaco Matin)

- **Daniel Kretinsky** : Le Monde SA (Le Monde, Télérama, Courrier International, L'OBS, Le Monde Diplomatique, Huffpost), Elle, Marianne, Télé 7 Jours
- **La famille Dassault** : Le Figaro, Le Figaro Magazine
- **François Pinault** : Le Point
- **La famille Bouygues** : Groupe TF1 (TF1, LCI, TMC, TFX)
- **Arnaud Lagardère** : Paris Match, Hachette Livre, le JDD, Europe 1
- **Vincent Bolloré** : Groupe Canal + (Canal +, C8, CNews), Prisma Media (Capital, Femme Actuelle, Télé Loisirs, GEO, Voici, Gala), une partie de Lagardère (Paris Match, Hachette Livre, le JDD, Europe 1), France Catholique

Distinguer, expliquer : médias publics, médias privés, médias indépendants . Comment sont-ils financés ?

Médias français, qui possède quoi ?

<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA>

L'économiste Julia Cagé, dans son dernier essai, *L'information est un bien public*, coécrit avec l'avocat spécialisé, Benoît Huet, plaide pour une gouvernance démocratique dans les médias, impliquant tant les journalistes et salariés que les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs.

Présumer à partir de son expérience, réfléchir sur les documents ci-dessus et échanger.

- La concentration des médias entre les mains des plus grands milliardaires peut-elle avoir un impact sur l'indépendance des journalistes et sur la liberté de la presse ?
- Que peut-on attendre du journaliste et du journalisme ? Imaginer l'information idéale.
- Qu'est-ce qu'un bon documentaire d'investigation ? donner les éléments essentiels qui pourraient s'inscrire dans une grille de décryptage.



Le journalisme par le son et l'image

Journalisme d'enquête / investigation : genre journalistique qui se caractérise par une recherche approfondie des faits par des entretiens, connaissance parfaite des sujets, obtention de documents, vérification des sources, croisements des points de vue et sources diverses, analyses et interprétations... Le journaliste a une bonne expérience du terrain.

Journaliste de terrain : reporter (tiré d'un terme anglais signifiant « rapporteur d'information ») collecte et rapporte des informations sur un événement ou un sujet d'une certaine actualité, en se déplaçant sur les lieux mêmes de ces faits.

Fixeur : son rôle est essentiel, il accompagne le journaliste dans des régions sensibles, à risque qui connaissent des troubles. Il connaît parfaitement le terrain et sert d'intermédiaire, d'interprète et de guide.

Angle : choix dans un sujet de reportage, d'aborder un événement et/ou d'exprimer le point de vue d'un journaliste ou d'une rédaction ou d'une production.

Voix off : elle participe à la relation commentaire-images et apporte des informations explicatives complémentaires. Elle est ajoutée au montage.

Voix in : elle intervient dans l'image même si elle est hors champ (voix hors champ). C'est celle des interviews et des échanges pris sur le terrain en même temps que les images.

Son d'ambiance ou son direct : capter sur le terrain il peut apporter des informations supplémentaires.

Illustration musicale : donne du rythme au reportage, peut faire le lien entre deux séquences, peut aussi jouer sur les émotions.

Plan : Portion du film entre deux coupes effectuées au montage*. La valeur du plan étant défini par le volume d'espace que la caméra filme. Les éléments que le plan peuvent être dressés à des fins d'analyse.

Les valeurs du plan : plan général, plan d'ensemble plan rapproché, gros plan (les plans les plus larges apportent davantage d'informations sur le contexte, les plans rapprochés jouent davantage sur l'empathie et les émotions)

Caméra cachée : dispositif qui permet au journaliste de recueillir des images et des sons sans avertir les personnes filmées. C'est presque devenu une méthode d'investigation mais celle-ci fait débat.

Séquence : continuité d'actions dans le même cadre spatio-temporel, suite de plans formant un ensemble et exprimant une idée.

Visionner le documentaire

- Visionner le film en entier plutôt que de couper l'histoire.
- Prendre soin des conditions de visionnage pour les élèves (éclairage et distance).
- Ne pas oublier les temps d'échanges.
- Enrichir le sujet visionné en proposant des activités de recherches et/ ou d'autres reportages.
- Les sujets des reportages sont aussi des supports éducatifs et pédagogiques qui apportent un regard différent et offrent aux enseignants un outil pour enrichir leur programme.

Premières impressions

Le journalisme d'investigation est-il un journalisme de dénonciation ? le journalisme d'investigation est-il un acteur incontournable

Analyse du documentaire dans son processus de fabrication

Le documentaire d'investigation ...	Oui	Non	Éléments, extraits qui justifient
Traite porte sur un sujet sous un angle peu ou pas assez traité jusqu'ici			
Est une enquête complète qui s'efforce de répondre aux interrogations que peut se poser le spectateur			
Témoigne d'une indépendance rédactionnelle, pas d'influence extérieure			
S'appuie sur des faits et non sur des opinions			
Comporte des éléments d'éclairage fournis par de bons experts			
Est une enquête précise avec recoupement des			

preuves et vérification des sources			
S'appuie sur des témoignages d'acteurs concernés qui apportent des faits vérifiables			
Ne montre pas d'agressivité, de manipulation mais essaie de mettre de la nuance, de la prudence, sans jugement définitif.			
C'est une investigation originale recherchée qui ouvre l'esprit et d'utilité public			

Distinguer

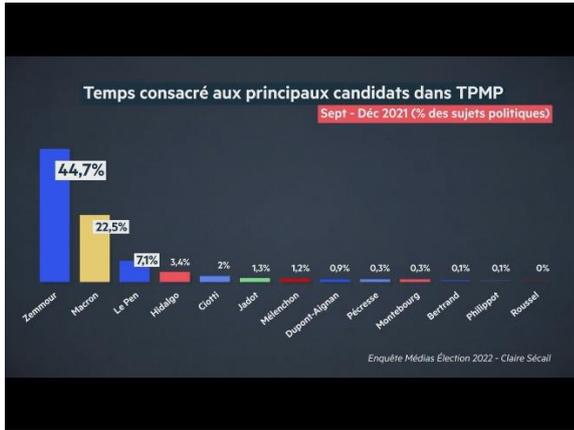
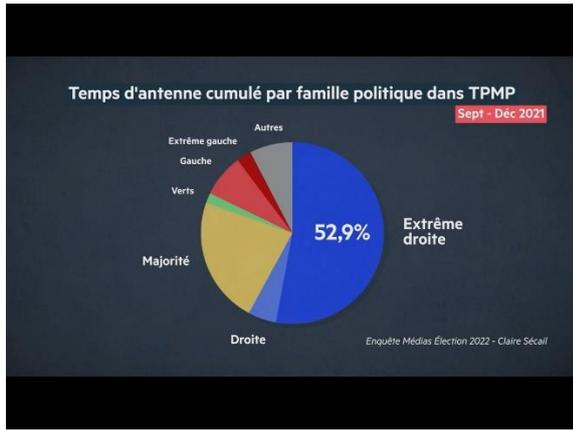
- Concentration/ monopole
- Information/communication
- Communicant/journaliste
- Pression/ contrôle/ menace
- Journalisme / propagande
- Révélation/ scoop

Définir, expliquer

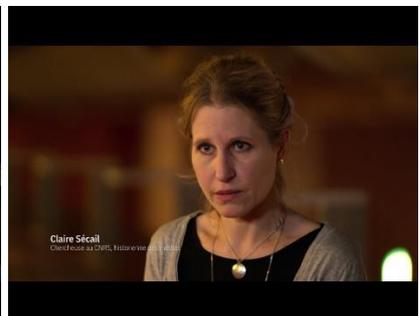
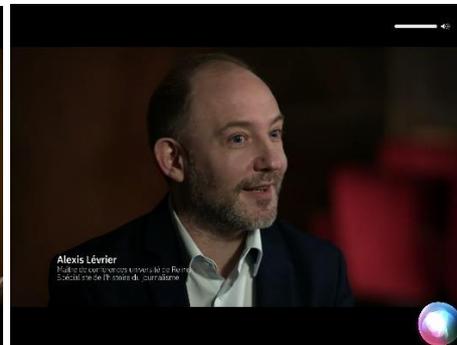
- Un média indépendant
- Une information factuelle
- Lanceur d'alerte
- La ligne éditoriale
- Pluralisme de l'information
- Hystérisation du débat

1. Qui sont les incendiaires ?

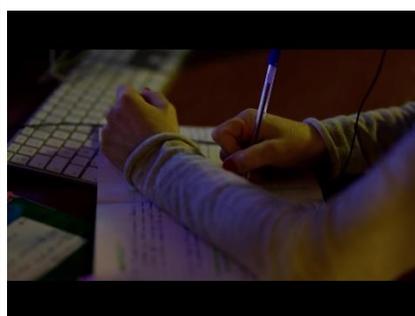
- Certaines émissions de divertissements ou politiques peuvent-elles une influence sur l'orientation politique ou les idées politiques des auditeurs ou des téléspectateurs ? expliquer pourquoi et comment
- Comment s'organise le contrôle et l'orientation d'une chaîne ?



Les interviews : témoins ou experts



- Qui est l'intrus ?
- Quelle est la fonction de ces interviews ?

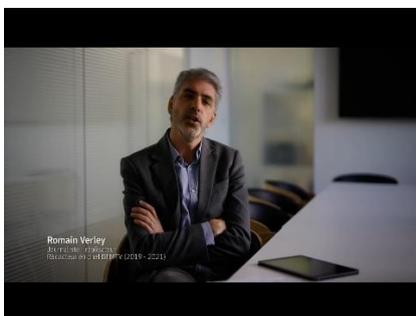
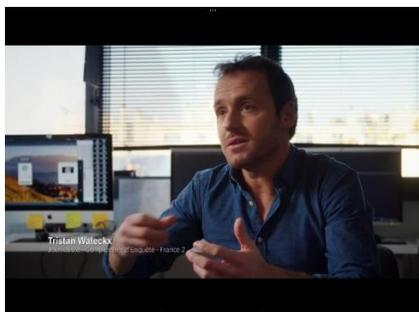


- Quelle est l'intérêt de cette séquence, pourquoi cette mise en scène ? qu'apporte le commentaire en voix off, qui parle ?

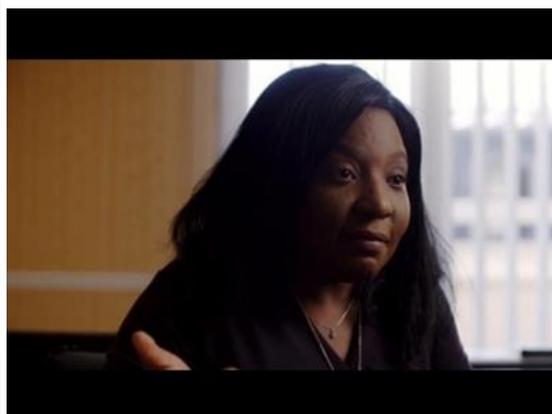
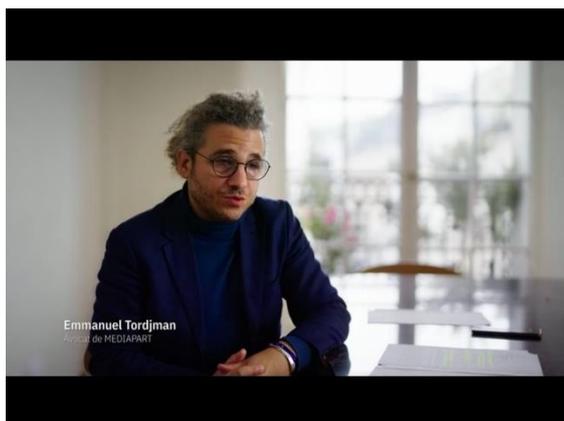
Marie Delinotte médiatrice, responsable des projets EMI du FIGRA

1. Quelles méthodes utilisent les Barbouzes

- Que signifie les barbouzes le titre de cette partie ? qui sont-ils ? quelles méthodes utilisent les barbouzes ?

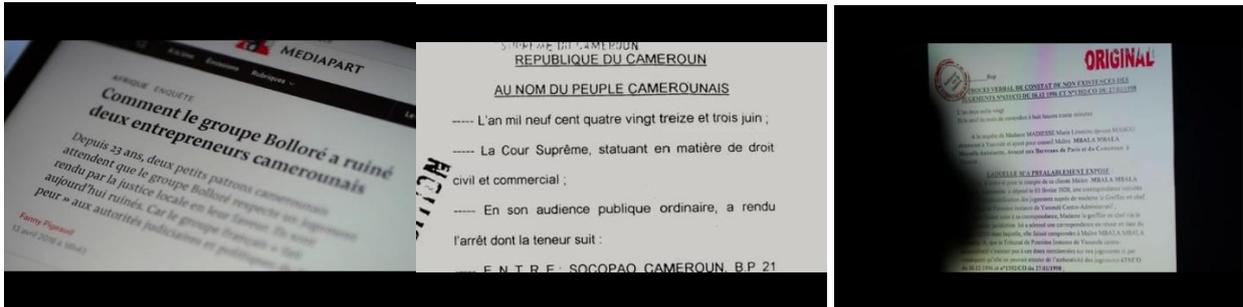


- Pourquoi les journalistes sont-ils interviewés ?
- De quels services les médias ont-ils besoin pour défendre leur liberté ?



2. Qui sont les complices ?

Un travail sur des sources officielles



En quoi cette dernière partie est-elle la plus difficile et la plus délicate à réaliser ?



édia Crash : comment alerter sur la liberté d'informer sans tomber dans le complotisme ?

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-instant-m/l-instant-m-du-lundi-14-fevrier-2022-1057868>

Ecrire deux critiques, une dénonçant le complotisme de ce documentaire, l'autre en félicitant la dénonciation du documentaire. Quelle critique a été la plus facile à écrire ?

...

Le grand intérêt de ce documentaire est d'initier le citoyen aux coulisses de la fabrication d'information et à l'écosystème médiatique, aux enjeux de son financement et au risque que des magnats de la presse abusent de leur position.

Malgré les précautions des auteurs du film, cette litanie de pressions exercées sur les journalistes interroge sur sa réception à l'aube d'élections nationales. N'invite-t-il pas à jeter aussi l'opprobre sur des médias attachés à produire un journalisme exigeant ? D'où l'importance de la qualité du débat qui accompagnera la projection.

... <https://www.la-croix.com/Culture/Media-Crash-coulisses-pressions-linformation-2022-02-16-1201200580>

Eveiller la curiosité et agir

ARTICLE

La liberté de la presse à travers les siècles

Par Christian Delporte, historien spécialiste de l'histoire des médias et de la communication politique

8 min de lecture

<https://essentiels.bnf.fr/fr/societe/medias/b301c6f3-73f9-4882-81c8-5b81d897a876-gazette-internet/article/04d254e3-feed-436b-8a54-0564f764be87-liberte-la-presse-travers-siecles>



Descente dans les ateliers de la liberté de la presse
© Bibliothèque nationale de France

Victor Hugo

La liberté de la presse

11 septembre 1848

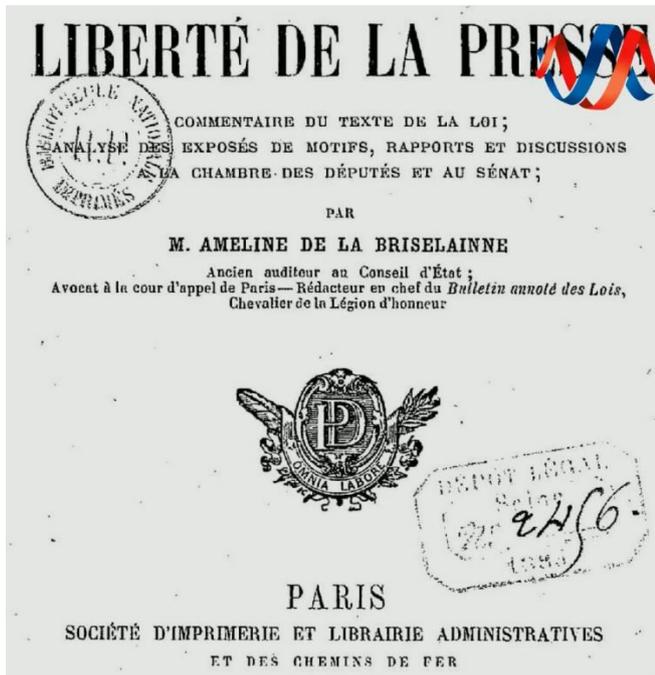


Victor Hugo prend part à la discussion d'un projet de décret sur l'état de siège ayant pour objet de transmettre au pouvoir judiciaire le droit de suspendre les journaux, qui était du ressort du pouvoir exécutif.

Sans entrer dans la discussion de ce projet de décret qui tente, inefficacement selon lui, de limiter les dérives autoritaires du pouvoir, il s'élève violemment contre la suspension des journaux.

Le citoyen Victor Hugo. Eh bien, messieurs, permettez-moi de le dire, il est bon de poser les principes ; car les principes posés dessinent les situations. Les véritables amis de l'ordre ont toujours été les plus sérieux amis de la liberté. (*Très bien !*). Combattre l'anarchie sous toutes ses formes (*Très bien !*). Les bons citoyens résistent également à ceux qui voudraient imposer leur volonté par les coups de fusils, et à ceux qui voudraient imposer leur volonté par les coups d'État. (*Mouvement*). Eh bien, ce mot coups d'État, je les prononce à dessein, c'est le véritable mot de la situation.

... <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/victor-hugo-11-septembre-1848>



<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFT-EXT000000877119/2023-12-17>

Article 2

Modifié par LOI n°2010-1 du 4 janvier 2010 - art. 1 (V)

Le secret des sources des journalistes est protégé dans l'exercice de leur mission d'information du public.

Est considérée comme journaliste au sens du premier alinéa toute personne qui, exerçant sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, de communication au public en ligne, de communication audiovisuelle ou une ou plusieurs agences de presse, y pratique, à titre régulier et rétribué, le recueil d'informations et leur diffusion au public.

Il ne peut être porté atteinte directement ou indirectement au secret des sources que si un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie et si les mesures envisagées sont strictement nécessaires et proportionnées au but légitime poursuivi. Cette atteinte ne peut en aucun cas consister en une obligation pour le journaliste de révéler ses sources.

Est considéré comme une atteinte indirecte au secret des sources au sens du troisième alinéa le fait de chercher à découvrir les sources d'un journaliste au moyen d'investigations portant sur toute personne qui, en raison de ses relations habituelles avec un journaliste, peut détenir des renseignements permettant d'identifier ces sources.

Au cours d'une procédure pénale, il est tenu compte, pour apprécier la nécessité de l'atteinte, de la gravité du crime ou du délit, de l'importance de l'information recherchée pour la répression ou la prévention de cette infraction et du fait que les mesures d'investigation envisagées sont indispensables à la manifestation de la vérité.

<https://www.vie-publique.fr/>

Liberté des médias : les propositions de la Commission européenne

Publié le 20 septembre 2022

Temps de lecture 3 minutes
Par : [La Rédaction](#)



Image principale 1
© BrAt82 - stock.adobe.com

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/286337-independance-et-pluralisme-des-medias-que-propose-union-europeenne>

Organisation



Qui sommes-nous ?

Les droits humains mettent à notre disposition les outils nous permettant de vivre tel que nous l'entendons, et au sein des communautés que nous voulons.

La Civil Liberties Union for Europe (Liberties) est une organisation de défense des droits et de monitoring qui protège les droits humains de toutes au sein de l'Union européenne. Notre [équipe](#) est composée d'expertes en droits humains et en communication. Nous travaillons étroitement avec notre réseau de membres basés à Bruxelles et dans 18 pays membres de l'UE. Nous sommes inscrits en tant qu'organisation non-gouvernementale basée à Berlin et nous sommes également présents activement à Bruxelles.

Quels sont nos moyens d'action ?

Nous collaborons avec notre réseau de membres et utilisons quatre outils différents pour amener l'UE et les gouvernements nationaux à défendre les droits de toutes au sein de l'Union.

Le plaidoyer constitue le premier outil que nous utilisons. Nous utilisons notre expertise pour expliquer aux personnes travaillant au sein des institutions européennes et gouvernements nationaux pourquoi et par quels moyens elles devraient protéger et faire respecter les droits humains.

En second lieu, nous apportons une assistance juridique à nos membres. Nous mettons à leur disposition notre expertise en droit de l'UE dans le cadre de poursuites devant des tribunaux, et les aidons à porter des affaires simultanément dans plusieurs pays de l'UE.

Le troisième outil que nous utilisons est la mobilisation citoyenne. Nous nous adressons directement à vous, citoyennes, et vous informons sur les problèmes sur lesquels nous travaillons. Notre objectif est que vous puissiez partager ces informations et nous aider à faire pression sur l'UE et sur les gouvernements nationaux, afin que ces derniers mettent en place des solutions à ces problèmes.

Enfin, nous utilisons le renforcement des capacités en matière de communication : nous formons les membres de notre réseau et autres partenaires et leur apprenons à parler des droits humains d'une façon qui est simple à comprendre et persuasive.

LEGISLATION EUROPEENNE SUR LA LIBERTE DES MEDIAS : IL EST ESSENTIEL D'ETABLIR DES BASES DE DONNEES SUR LA PROPRIETE DES MEDIAS

Liberties se joint au European Partnership for Democracy (Partenariat européen pour la démocratie) pour demander une véritable transparence de la propriété des médias, au niveau national et au niveau de l'UE. Voici neuf recommandations pour y parvenir.

by Eva Simon

mars 17, 2023 <https://www.liberties.eu/fr/stories/transparency-in-media-ownership-emfa-policy-paper/44709>



<https://disclose.ngo/fr/>

COMBATS

En tant qu'organisation à but non lucratif, nous considérons l'information comme un bien public. C'est pourquoi, l'intégralité de nos enquêtes, écrites et vidéos, sont disponibles en accès libre.

- Du journalisme indépendant au service des citoyen·nes
- Donner du temps et des moyens à l'investigation
- Une ONG dédiée au droit à l'information
- Des partenariats avec la société civile

<https://disclose.ngo/fr/page/combats>

<https://disclose.ngo/fr/page/equipe>

<https://www.elle.fr/Societe/News/La-journaliste-de-Disclose-Ariane-Lavrilleux-remise-en-liberte-apres-48h-de-garde-a-vue-4157665>

La journaliste de Disclose Ariane Lavrilleux remise en liberté après 48h de garde à vue

ضزطخؤندوـكـقـقـ
 skhϯdu ρpityovϩelϩ
 gsuϯake LA bhسi
 ρϫvϩut MAISON
 yrnuáhـكـevn DES
 JOURNALISTES
 deköfdyـsyzـϩnvbϯz

LA MAISON DES JOURNALISTES

Un refuge pour journalistes exilés

RSF REPORTERS
 SANS FRONTIÈRES



Échanges et débats

Luc Hermann « une bonne démocratie est une démocratie bien informée »

A partir du documentaire, des sources et des informations consultés, lus, vus et travaillés, réfléchir aux problématiques et aux questionnements sur lesquels des débats et des échanges peuvent s'organiser.

- **Les youtubeurs se mettent à l'investigation : remplaceront-ils un jour Elise Lucet ?**

Sylvain décrypte le business du plagiat sur Twitter, Le Roi des rats débusque des réseaux pédophiles... De plus en plus de youtubeurs se mettent à l'investigation, souvent sur les coulisses du Web. Avec une liberté et un ton bien à eux. Mais sans les moyens, l'expérience – et la protection juridique – des grandes boîtes de production...
 Par Pauline Vallée

<https://www.telerama.fr/medias/les-youtubeurs-se-mettent-a-investigation-replaceront-ils-un-jour-elise-lucet,n5780684.php>

Écrire un plaidoyer

Écrire un plaidoyer pour alerter et défendre la liberté de la presse et/ou le travail des journalistes d'investigation comme Luc Herman et Valentine Auberti.

Créer un logo et un slogan



<https://informernestpasundelit.org/>



« Mieux comprendre le monde, pour mieux se comprendre »

La 31ème édition du FIGRA aura lieu du mardi 28 mai au dimanche 2 juin 2024.

La page du CLEMI Lille



La Concentration des Médias

Le film "Media Crash - Qui a tué le débat public ?" permet d'explorer la concentration des médias privés en France, en mettant en lumière comment quelques industriels milliardaires utilisent leurs médias pour défendre leurs intérêts privés, façonnent et orientent les débats, font pression, au détriment de l'information d'intérêt public. En France, onze milliardaires détiennent une grande partie de la presse quotidienne généraliste, des chaînes de télévision et des radios. Ils se nomment Bernard Arnault (Le Parisien, Les Échos...), Xavier Niel (Le Monde, Nice Matin...), Patrick Drahi (BFMTV, RMC...), Vincent Bolloré (Canal Plus, CNews, C8...), Rodolphe Saadé (La Provence, La Tribune), Daniel Kretinsky (Elle, Marianne...) et tous utilisent les médias comme un moyen d'acquérir du pouvoir économique et de l'influence. Cette concentration médiatique nuit à plusieurs aspects fondamentaux de notre société. Elle impacte la liberté de la presse, restreint l'indépendance des journalistes, compromet l'objectivité de l'information et exerce une influence significative sur l'opinion publique. Le film de Valentine Oberti et Luc Hermann met en lumière ces enjeux cruciaux pour la démocratie. Récemment, CNews, propriété du Groupe Bolloré, a été confrontée à une mise en demeure de la part de Reporters sans Frontières (RSF) pour son manque de diversité des points de vue. Cette action a été soutenue par une démarche auprès du Conseil d'État, invoquant la loi de 1986 sur la liberté de communication audiovisuelle. Cette loi affirme l'importance de garantir le pluralisme et l'indépendance de l'information dans les médias audiovisuels, responsabilité dévolue à l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom). Sans se prononcer sur cette mise en demeure, le Conseil d'État demande à l'Arcom notamment de prendre en compte l'ensemble des temps de parole et des opinions exprimées et pas uniquement celles des personnalités politiques invitées. <https://www.conseil-etat.fr/actualites/pluralisme-et-independance-de-l-information-l-arcom-devra-se-prononcer-a-nouveau-sur-le-respect-par-cnews-de-ses-obligations>

Le film "Media Crash - Qui a tué le débat public ?" offre une analyse percutante des dangers inhérents à la concentration des médias en France. En exposant les mécanismes par lesquels les intérêts privés s'imposent au détriment de l'intérêt public, le documentaire appelle à une vigilance accrue pour la préservation de la diversité des points de vue et la qualité de l'information disponible pour le public. Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver le dispositif #en classe créé par le CLEMI qui vous propose une

activité pour les enseignants autour de la concentration des médias. N'hésitez pas à la consulter et à vous inscrire pour demander les ressources.

<https://www.clemi.fr/webinaire-en-classe-limpact-de-la-concentration-des-medias-sur-linfo>

Benjamin Taverne.

Guider le travail des équipes pédagogiques

Le FIGRA et sa programmation de grands reportages et de documentaires de société sont une opportunité pour permettre aux enseignants de s'engager dans une démarche d'éducation aux médias en lien avec les programmes.

Choisir une ou des productions audiovisuelles permet aux enseignants d'élargir leurs horizons pédagogiques en construisant un projet citoyen et culturel.

MEDIA CRASH – QUI A TUÉ LE DÉBAT PUBLIC ? Quelques entrées par les programmes

Lycée :

- **Seconde Baccalauréat professionnel** : - Français : objet d'étude "S'informer, informer : les circuits de l'information"
- **Terminale Baccalauréat Professionnel** : - Education Morale et Civique : Thème annuel : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société
- **Seconde générale et technologique** : - Éducation morale et civique : Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat.

- Sciences économiques et sociales : Sociologie et

science politique. Comment s'organise la vie politique ?

- **Première générale et technologique** : - Spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication

- Sciences économiques et sociales : Sociologie et

science politique

- **Terminale Générale et technologique** : - Éducation morale et civique : Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie. Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION DANS LES PROGRAMMES



https://www.cleml.fr/fr/emi_et_programmes.html

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Semaine Presse Médias École

18 mars > 23 mars 2024

L'info sur tous les fronts
THEME 2024

Twitter: @LeClemi - @EduMediasInfo | Facebook: /Clemi.fr | LinkedIn: cleml.fr